

d'imposition plus élevées. Elles en prennent doublement pour leur grade.

● (1250)

La taxe de vente fédérale a été augmentée, et ce sont toujours ces mêmes familles qui trinquent. Les familles d'économiquement faibles à revenu de moins de \$15,000 par vont perdre plus de \$1,800 en raison de ces mesures. Pendant ce temps-là, on a accordé aux familles à gros revenus divers avantages.

Il est sidérant d'apprendre que les avantages accordés aux riches vont coûter au gouvernement plus que le montant des économies réalisées grâce aux modifications du crédit d'impôt pour les enfants et de l'exemption d'impôt pour les enfants. Autrement dit, les économies réalisées grâce aux changements et aux diminutions du crédit d'impôt pour enfants et de l'exemption d'impôt pour enfants vont passer directement dans la poche des riches. Voilà ce que le gouvernement appelle le progrès.

Le gouvernement parle de politiques nouvelles et novatrices, mais il a coupé les crédits des services de sécurité des petits aéroports. Qui va payer l'addition? Évidemment, ce seront les contribuables locaux. Dans les régions où les aéroports locaux ne sont pas la propriété des municipalités, le gouvernement veut les vendre à ces municipalités. Aux habitants de la région d'assumer le fardeau. Et la SCHL? La SCHL a un assez joli passé de construction de maisons pour les familles à faible revenu. Que fait le gouvernement? Il supprime les bureaux régionaux dans diverses régions du Canada. J'ai perdu un bureau de la SCHL dans ma circonscription.

Une voix: Bien!

M. Hopkins: J'entends le député dire: «Bien». J'aimerais que tous les gens de la Vallée de l'Outaouais sachent qu'il y a un député conservateur là-bas qui trouve que c'était une excellente idée. Nous n'oublierons pas.

Les gens des grandes zones rurales pouvaient venir discuter dans ces bureaux avec des représentants de la SCHL. Les gérants de ces bureaux accompagnent les gens à faibles revenus chez les gérants de banques et les agents immobiliers. Ce sont des gens qui ne comprennent pas toujours comment tout cela fonctionne. Que vont-ils faire là maintenant? Ils ne leur restera plus que les communications interurbaines avec Ottawa ou une tentative de communication impersonnelle.

Je vois que vous me faites signe, monsieur le Président. En conclusion, le gouvernement a promis de faire tout un tas de choses merveilleuses pour le monde agricole canadien; il lui promettait le monde. Aujourd'hui, les producteurs de porc et de nombreux autres fermiers ont de graves difficultés.

M. Dick: Nous parlons des allocations familiales.

M. Hopkins: Le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick) s'énerve un peu. Qu'il aille dire à son premier ministre de commencer par tenir un peu ses promesses.

M. Dick: Nous parlons d'allocations familiales, pas de porc.

M. Hopkins: Le député s'imagine-t-il que les producteurs de porc et les gens qui vivent dans des exploitations agricoles n'ont pas d'enfants? Ils ont de graves problèmes. Le gouvernement conservateur leur avait promis toutes sortes de rentrées. Mais il est même en train d'accroître nos importations de

viande à un moment où notre industrie de la viande rouge connaît de graves difficultés. C'est cela, la nouvelle voie des conservateurs.

M. Towers: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député a l'habitude d'être honnête. Il y a un grain de vérité dans ce qu'il dit, mais, l'année dernière, les libéraux ont laissé entrer au Canada 50 millions de livres de bœuf importé d'Irlande. Il dit que c'est notre gouvernement qui l'a fait. Il induit la Chambre totalement en erreur . . .

M. le vice-président: A l'ordre!

M. Hopkins: Monsieur le Président, cela ne m'étonne pas. L'autre jour, quand j'ai prononcé un discours et cité des faits, comme c'est le cas encore aujourd'hui, le député m'a envoyé une note me demandant: «Vous vous dites rotarien; ne croyez-vous pas aux quatre grands principes?» Je lui signale que l'une des questions à se poser selon ces principes est la suivante: est-ce juste pour tous les intéressés? Je demande au député et au premier ministre du Canada s'il est juste pour tous les intéressés qu'après avoir promis de ne pas désindexer les allocations familiales ou les dispositions fiscales relatives aux enfants, le gouvernement change son fusil d'épaule. Est-ce juste pour tous les intéressés? Le député devrait en discuter avec le chef de son parti.

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, je voudrais intervenir brièvement dans le débat sur le projet de loi C-70, tendant à modifier la Loi sur les allocations familiales. Je vais revenir sur certains faits qui remontent au gouvernement précédent. J'espère que le député de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins) est à l'écoute. A l'époque du programme des 6 et 5 p. 100, ce député a voté en faveur de réduire de \$1.97 la hausse des allocations familiales, alors que notre projet de loi prévoit une baisse de 94c. si l'inflation se maintient à 4 p. 100. Je lui signale qu'il était en faveur de la proposition à l'époque. Il me semble qu'il siégeait aussi à la Chambre en 1976, année où le taux d'inflation a atteint 11.2 p. 10 et où le gouvernement a gelé les allocations familiales à \$22.08. Il manquait donc 11.2 p. 100 pour que celles-ci soient indexées sur le coût de la vie, et non pas seulement 3 p. 100 comme le prévoit cette mesure.

Le député devrait user de sincérité envers ses collègues à la Chambre et ses électeurs. Qu'il expose tous les faits sans en oublier et qu'il reconnaisse avoir appuyé son gouvernement en 1976. Ce dernier, d'autre part, n'avait pas, en contrepartie, haussé le crédit d'impôt-enfants, ainsi que nous le proposons dans le budget. Si les Canadiens avaient eu la pleine indexation sous le gouvernement libéral depuis 1976, les allocations familiales seraient aujourd'hui de \$51.83 et non de \$31.27, comme c'est le cas actuellement. Je rappelle au député de Renfrew-Nipissing-Pembroke, que c'est son gouvernement qui est responsable, pas celui-ci. Il se glorifiait d'être membre du parti libéral, un parti à l'origine des programmes sociaux. Je lui rappelle que si les allocations familiales avaient toujours été totalement indexées, elles seraient aujourd'hui de \$51.83 et non \$31.27, une réduction de quelque \$20. Il ne doit pas l'oublier, et en plus il n'y avait pas de crédit d'impôt-enfants pour compenser. Monsieur le Président, puis-je faire remarquer qu'il est 13 heures?